

Ecole La Cormegeaie
 3 impasse de la Cormegeaie
 41100 VENDOME
 ☎ 02.54.77.24.50
 e-mail : ec-la-cormegeaie-vendome@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil d'école du 10 novembre 2017

Président	BOUGUEREAU Benoît	
Secrétaire	LANDIER Jacques	
Enseignants	GIRODON Sylvie	absente excusée
	VIVENT Claude	
	MENARD Sandy	
	BRAULT Mathilde	absente excusée
Parents d'élèves	GAULTIER Mélanie	
	PORTAUD Jean-Charles	
	REGNARD Muriel	
	JARDIN Nabila	
	GAIDOU Caroline	
	COUTREY Emmanuelle	
	COTTEL Vanessa	
	ARNAUDON Cécile	
	PETIT Marie-Blanche	
	COURSIMAUT Lorène	
CABECINHA Christine		
Conseillère municipale	MACGILLIVRAY Agnès	
I. E. N.	ACQUAVIVA Françoise	absente excusée
D.D.E.N.	TURPIN Mauricette	absente excusée
RASED	SOURIAU Laurence	absente excusée

N° et nature des questions traitées	réservé à l'administration
<p>Le Président accueille les nouveaux membres du conseil d'école, enseignants et parents élus. Il redonne le cadre de cette instance. Les élections ont connu un taux de participation de 46,63 % (97 votants dont 87 exprimés sur 208 inscrits), moins de la moitié malgré les efforts faits dans le matériel de vote, l'enveloppe dite « numéro 2 » étant pré-remplie. Ce taux était le même l'an passé.</p> <p><u>1) Règlement intérieur :</u></p> <p>Le Président rappelle que le premier conseil doit compter à son ordre du jour la validation du règlement intérieur. L'an passé, un article avait été ajouté : il reprenait les consignes liées à la sécurité dans les établissements scolaires. Il est toujours d'actualité. Le règlement mentionne le comportement de chacun à l'école, comportement encouragé par la coopérative</p>	

Il évoque aussi les assurances scolaires et notamment le choix « individuel-accident » devant l'insuffisance de la responsabilité civile dans le cas d'accidents sans tiers.

Il propose aussi une participation volontaire à la coopérative de 10 € et non 15 € par enfant en cas de fratrie.

Mis au vote, le règlement est ensuite adopté à l'unanimité.

Un petit mot sera communiqué aux parents pour les informer qu'ils pourront consulter ce règlement ainsi que le compte rendu du conseil sur le site de l'école ou lire l'affichage au portail de l'école pour ceux qui n'ont pas Internet.

2) Effectifs et bilan de rentrée :

Le Président donne la répartition des 128 élèves :

Classe de CP, M. Landier : 25 élèves

Classe de CE1, M. Vivent : 25 élèves

Classe de CE2, Mmes Girodon et Gauthier : 22 élèves (Mme Girodon a un mi-temps sur l'école qui est complété par Mme Gauthier elle-même professeure des écoles stagiaire, c'est-à-dire en seconde année de formation).

Classe de CM1, Mme Ménard : 28 élèves

Classe de CM2, M. Bouguereau et Mme Brault pour le ¼ temps de décharge : 28 élèves

On constate une stabilité dans les effectifs.

L'école a retrouvé une organisation classique, celle de l'an dernier ne semblant plus se justifier pour la répartition des niveaux.

Par contre, elle a perdu son EVS : Aurélie Hameau a fini son contrat le 30 septembre. Elle assurait à la Cormegeaie bien plus qu'une aide à la direction puisqu'elle accompagnait les classes dans les sorties, en permettant le dédoublement par des animations de BCD... L'équipe ressent un vrai manque depuis début octobre.

Une demande de service civique a été faite et un recrutement effectué par Mme l'Inspectrice : l'école attend une personne à la rentrée de janvier (mais elle ne pourra pas avoir les mêmes fonctions).

Des travaux ont été réalisés durant les congés d'été : une clôture et un portillon fermant à clé ont été installés pour sécuriser la mare, les portes des toilettes ont été changées et la cabine téléphonique du projet boîte à livres a été implantée dans la cour. Le Président remercie la municipalité pour le respect de ses engagements.

3) Bilan de la coopérative :

Le bilan financier est distribué aux membres du Conseil. Validé par une commission de parents avant fin septembre, il est commenté et montre un solde positif de 3241,95 €.

Sur cet exercice, on note un excédent important de 3225,05 € : il correspond à l'euro prêt au déficit de l'année précédente (3224,69 €) qui avait été engendré par les réservations de classe de neige et de transport.

On peut donc parler d'un équilibre.

Les entrées d'argent pour la coopérative ne sont pas nombreuses en dehors des adhésions, des photos et des aides (à ce propos, le Président remercie l'association La Ribambelle, la CPV aujourd'hui agrandie et devenue Territoires Vendômois ainsi que la ville de Vendôme, toujours partenaires des projets).

4) Equipement informatique :

La municipalité s'est engagée sur un plan d'équipement des écoles. A ce titre, la Cormegeaie a été dotée avant les congés scolaires de 2 ordinateurs portables dont bénéficient les classes de CE2 et CM1 ainsi que d'un visualiseur.

L'école reste dans l'attente d'un vidéoprojecteur fixe à très courte focale qui devrait être installé dans la classe de CP, d'un tableau (ou vidéoprojecteur) interactif pour les CM2 ainsi que d'une classe mobile d'une douzaine de tablettes (plus ordinateur portable).

Une formation à l'usage du matériel est prévue par l'éducation nationale (une première session a déjà eu lieu). L'école devrait aussi bénéficier d'une enveloppe d'état de 500 € pour s'équiper en logiciels.

C'est donc une belle avancée dans ce domaine.

Une idée de sensibilisation aux dangers d'Internet à destination des parents et des enfants a été suggérée. Cette information pouvant être organisée et transmise dans l'école par l'intermédiaire de l'association La Ribambelle.

5) Ecole et sécurité :

Le Président rappelle l'article 2 du règlement intérieur et aborde les PPMS car ils sont maintenant au nombre de deux : l'un « risques majeurs » et l'autre « attentat-intrusion ». Les documents sont évoqués.

Selon la réglementation en vigueur, chaque année scolaire, deux exercices d'évacuation incendie doivent avoir lieu dans les écoles (le premier a été réalisé en septembre) et deux exercices de type PPMS sont désormais obligatoires. Le premier exercice doit être organisé avant le 15 décembre. Les parents et les enfants seront informés en amont.

Le problème du portail et de la sonnette est à nouveau évoqué : un courrier avec copie à Madame l'Inspectrice a été adressé au service éducation (courriel en date du 20 septembre). Si chacun a bien compris que ce qui avait été un temps évoqué n'est plus réalisable (serrure électrique, visiophone...), il reste ce réel problème d'une sonnette qui ne retentit que dans le bureau de direction et dans la classe du directeur. En dehors du désagrément et du fait de laisser sa classe en autonomie le temps de traverser la cour, on pourrait être confronté à de graves événements : en cas d'absence (sortie scolaire mais plus simplement terrain de sport de l'école), personne n'entend sonner et personne n'ira ouvrir. On imagine mal un enfant en retard voyant le portail fermé faire demi-tour car l'école ne lui a pas ouvert malgré ses appuis répétés sur le bouton sonnette !

Le Président insiste donc auprès de l'élue pour que des mesures rapides soient prises.

6) Risques professionnels et document d'évaluation :

Il est demandé d'exposer au conseil d'école le DUERP (Document Unique de l'Evaluation des Risques Professionnels) qui oblige tout employeur ou chef d'établissement ayant un ou plusieurs salariés à répertorier et évaluer les risques professionnels susceptibles de nuire à la sécurité du personnel. L'école ne déroge pas au décret et les enseignants et enseignantes sont en réflexion sur ce document. Si les collègues semblent exercer dans un milieu plutôt sécurisé, ils mentionnent quand même les escaliers extérieurs actuellement glissants par l'humidité et la chute des feuilles et qui pourraient bien l'être davantage avec les rigueurs de l'hiver. Mme MacGillivray est interpellée à ce sujet pour que ces escaliers qui semblent délaissés soient passés au nettoyeur haute pression et que l'application d'une peinture antidérapante soit étudiée. La chaleur dans les classes du 1^{er} étage est aussi un problème en temps de canicule suite au réchauffement climatique (34°C en juin dernier) et une climatisation pourrait être également envisagée.

7) Restauration scolaire :

Une commission « menus » devrait être organisée à nouveau et dans laquelle des réponses pourraient être apportées aux interrogations des parents. Mme MacGillivray rappelle aussi les activités proposées sur la pause méridienne (ateliers du goût, Top chef...).

L'augmentation des tarifs de la cantine (qui s'échelonnent de 0,94 € à 4,19 €) a été justifiée par le coût de la restauration et par le service offert. Les parents déplorent un manque de communication de cette hausse.

A la question des serviettes de table, il est répondu qu'une plaquette informative devrait être adressée aux parents pour les inciter à en fournir une (plaquette qui pourrait être distribuée par voie électronique selon les parents plutôt qu'imprimée).

8) Projets pour les classes et l'école :

En premier lieu, il y a le projet d'école. Il est reconduit sur ses 3 axes :

- citoyenneté (instaurer un climat scolaire propice à la réussite),
- continuité (fluidifier les parcours en mettant en œuvre des outils communs),
- ambition (développer l'envie de réussir).

Ce tableau rappelle les priorités.

	Axe prioritaire 1 : CITOYENNETE	Axe prioritaire 2 : CONTINUITE	Axe prioritaire 3 : AMBITION
Indicateurs retenus quantitatifs et qualitatifs au regard du diagnostic	climat d'école peu serein avec comportements inadaptés, incivilités et manque d'implication	supports de liaisons multiples	erreurs récurrentes dans les « connaissances de base »
Indicateurs retenus pour évaluer les résultats attendus (cible)	- nombre d'incivilités - nombre de « réclamations de parents »	- mise en place rapide et efficace de nouveaux moyens - bonne adhésion des partenaires	- évaluations systématiques - degré de réinvestissement en autonomie
Objectifs visés	- développer l'unité de classe et d'école - devenir plus responsable et plus autonome	- mise en place d'une réelle continuité dans les évaluations - simplifier les outils	- maîtriser certaines compétences, notamment orthographiques - être capable de réinvestir de façon durable
Leviers	- coopérative scolaire - parents - services civiques	- le Livret Scolaire Unique - les évaluations - le retour aux familles	- méthode - fréquence
Actions	- élections d'élèves, conseils d'élèves, réunions plénières - règlement intérieur bien mis à la connaissance des élèves et des familles - animations de cour - rencontres intergénérationnelles - réunions ouvertes aux partenaires (parents, municipalité...)	- mise en place du LSU - production d'une trame d'évaluation commune adaptée au LSU - réunions hebdomadaires de l'équipe enseignante	- jeux d'écriture pour des règles d'orthographe - sensibilisation à des difficultés précises et motivation à les dépasser
Indicateurs retenus pour évaluer les actions	- fréquence des réunions - richesse des débats - taux de participation	adoption de la trame commune par l'ensemble des acteurs	qualité de l'écrit
Partenaires/acteurs	enfants, enseignants, parents, municipalité (élus et agents), services civiques	enfants, enseignants, parents	enfants, enseignants, parents

Chaque classe mène aussi son ou ses propres projets :

- en CP et CE1, projet artistique commun autour des animaux de la mare, «Le petit peuple du jardin, invasion poétique et musicale ».

Un livre et un CD sur l'histoire créée seront donnés aux enfants, et une représentation est envisagée en fin d'année.

A noter que ces 2 classes s'étaient engagées dans un projet « contes » et qu'avec la fermeture regrettée du CLIO, elles ne pourront pas en bénéficier.

- pour les CE2, projet théâtre avec représentation au Minotaure

- en CM1, projet voile à Villiers sur Loir nécessitant des parents accompagnateurs agréés.

- les CM2 iront en Allemagne au moment des festivités des 45 ans du

jumelage Vendôme-Gevelsberg (une correspondance va s'établir avec une 6^{ème} du lycée allemand). La classe reconduit ses visites mensuelles aux unités Alzheimer de l'hôpital à compter de janvier sur le thème des jeux.

Toutes les classes continuent de profiter des animations du musée. Les classes de CE1 et CM2 devraient accueillir en juin à la Cornegaie Philippe Berthommier pour 3 séances « Musée hors les murs ».

Chaque classe est inscrite en décembre à la patinoire pour une séance découverte à destination des plus petits et un cycle pour les plus grands.

Ce sont cette année les classes à partir du CE2 qui bénéficient de cycles « piscine » (volonté de davantage de lien avec le collège).

Il est prévu en sport aussi des cycles « tennis » et « rugby » en partenariat avec les clubs vendômois.

Beaucoup de projets pédagogiques dans des directions variées seront liés à la mare.

Une demande de labellisation « Eco-école » est en cours d'élaboration. Il s'agit d'un label international d'éducation au développement durable et une reconnaissance des engagements de notre école.

Dans cet esprit, nous aurons la visite le 12 décembre d'une délégation de l'association des maires de France pour constater les actions éco-citoyennes de l'école (notamment la valorisation des déchets avec les poules, le composteur et le potager ainsi que la biodiversité avec la mare).

La cabine installée dans la cour par les services de la ville courant juillet devrait être aménagée très prochainement afin de mettre à disposition des enfants des livres en totale liberté d'emprunt. M. Portaud qui suit le projet confirme que des palettes ont été récupérées et que la réalisation est programmée pour la fin du mois.

9) Questions diverses :

Pause méridienne :

Le taux d'adultes à l'encadrement est aujourd'hui satisfaisant avec la pérennisation d'un poste supplémentaire à l'animation. Cela permet à un groupe d'être en BCD et aux autres d'être encadrés dehors par 2 adultes. La cour est ainsi apaisée.

Liaison école / collège :

Elle s'intensifie, notamment depuis le nouveau cycle 3 qui englobe la sixième. Une première rencontre a eu lieu au collège avec les professeurs pour une réflexion sur la production d'écrits. Il est prévu un conseil école / collège le 11 décembre (avec bilan de rentrée et suivi des néo-sixièmes).

Rythmes scolaires :

Un questionnaire sera envoyé aux parents mais la tendance municipale est au retour à la semaine des quatre jours. La décision devrait être prise assez rapidement et un conseil d'école extraordinaire convoqué.

Fête de fin d'année :

Questionnement sur l'organisation d'une éventuelle fête d'école.

Avenir des écoles du secteur sud :

Le Président explique qu'il n'a pas souhaité mettre ce point à l'ordre du jour, le conseil d'école de la maternelle Saint Pierre Lamothe ne s'étant pas encore réuni.

Toutefois, il précise qu'effectivement, en réunion avec la mairie, il avait fait la proposition, si les maternelles de Victor Hugo et Saint Pierre Lamothe devaient fusionner, d'une organisation élémentaire de type RPI, avec les cycles par écoles (sans autres précisions ni répartition entre Cormegeaie et Chollet). Mais rapidement, il avait été convenu que cela pourrait vite se montrer préjudiciable : la possibilité de flexibilité dans l'équilibre des effectifs qu'offre le grand secteur disparaît et il n'est plus possible de compenser d'une école à l'autre.

Le sujet sera très certainement débattu lors du prochain conseil.